LACQ'tualité

Juillet 2017

Commune de Lacq-Audéjos

N°11

Le Mot du Maire

Nous venons de vivre une période électorale bien longue pour tous.

Elle a été marquée par de nombreux rebondissements et une évolution du paysage politique. La moralisation de la vie politique devrait certainement contribuer à redonner l'envie du devoir civique.

Souhaitons réussite au nouveau gouvernement dans l'intérêt de tous.

L'été est synonyme de festivités, je remercie les organisateurs des fêtes de Lacq, pour leur dévouement. Le programme de celles d'Audéjos est précisé dans le bulletin.

Toutes nos félicitations aux joueurs, bénévoles et entraineurs du SCALA pour avoir remporté la coupe VISPALY.

Bonnes vacances à tous.

Didier REY

Le club dynamique.

27 RD 817 - 64170 LACQ
☎ 05 59 60 13 69 - Fax : 05 59 71 52 36
Mail : mairie.lacq.audejos@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

www.mairie-lacq-audejos.fr

Mai 2017 : commémoration de l'armistice de la 2e guerre mondiale

Monument aux morts de Lacq

Lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants.

MM. Mora et Vincent médaillés (17 années de porte- drapeau).

Dépôt de gerbe.

Monument aux morts d'Audéjos

Lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants.

Dépôt de gerbe.

Groupe scolaire : visite de la mairie

Dans le cadre du programme scolaire « les symboles de la République », les élèves de CE1/CE2 et leur enseignante ont visité la mairie et notamment la salle du Conseil municipal.
Certains d'entre eux siègeront peut-être... en 2026 !!!

Basket inter écoles

Rencontres inter écoles à Artix pour tous les enfants de l'élémentaire qui concluaient un projet sur plusieurs semaines avec une intervenante.

Sortie des CM à Brassempouy le 22 mai

Les enfants ont passé la journée dans le jardin de la Dame de Brassempouy, sur le thème de la Préhistoire qu'ils avaient étudié en classe. Ils ont vécu un temps comme un chasseur-cueilleur (taille du silex, obtention du feu, chasse au propulseur) mais aussi comme un archéologue en réalisant des fouilles.

Séjour à Arzacq des GS/CP 22 au 24 mars

Les enfants ont approfondi leur connaissance du monde du cirque : de nombreuses acrobaties et du jonglage. Ils ont aussi pu s'exprimer dans diverses pratiques des Arts Visuels.

Aragnon

Découverte cueillette des fruits et des légumes de saison par les enfants de maternelle et de GS/CP.

Zoo d'Asson

Le 8 juin, les enfants de maternelle ont passé la journée au zoo d'Asson pour se sensibiliser à la faune.

Bibliothèque : contes pour petites oreilles

Le 7 juin, le théâtre « Pas Sage » a su maintenir l'attention d'une quinzaine de jeunes enfants et parents en présentant la pièce « Chez mémé ».

Informations

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes le 2 septembre 2017. Elle vous accueillera les samedis de 9 h à 12 h. Pendant la période de fermeture, les livres empruntés pourront être restitués en Mairie.

CCAS : initiation informatique

A la demande de certaines personnes, une initiation Informatique a été organisée en 3 sessions de 2 heures, les 22, 29 juin et 7 juillet.
En fin d'année, une démarche équivalente concernant l'utilisation de la tablette sera proposée.

Circulation Chemin Terres Nabes

Création de 2 plateaux surélevés pour limiter la vitesse des véhicules. Ces travaux doivent contribuer à diminuer les risques et améliorer la qualité de vie des habitants.

Borne de recharge véhicule électrique

Une borne de recharge pour véhicule électrique vient d'être installée derrière les commerces. Prochainement la signalétique sera réalisée.

Nuisances olfactives

Une quatrième rencontre des riverains/industriels/élus/DREAL/ARS aura lieu le 11 juillet où seront présentés :
- les résultats de la 3e campagne du laboratoire Massalya installé chez M. et Mme Hourdebaigt Laurent courant mars ;
- les ressentis notés par 6 riverains de la commune ;
- un point de la veille olfactive.

Compte tenu de la situation les divers échanges risquent d'être complexes.
Nous contribuerons à une démarche constructive et insisterons pour que soit notamment pris en compte :
- une meilleure fiabilisation de l'URS ;
- un démarrage échelonné des unités après un arrêt général afin de ne pas augmenter ponctuellement les émissions de SO2 ;
- une intégration de la mission d'expert nez industriel dans leur fiche de poste ;
- une diffusion des recommandations sanitaires et comportementales précisées dans les alertes préfectorales aux populations vulnérables.

Rappel

Vous ressentez une odeur inhabituelle ou une irritation, n'hésitez pas à appeler le : 05.59.92.21.02

Planification des travaux de mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments pour handicapés

2017

- Groupe scolaire	3 000 €
- Stade/Terrains/Aire de jeux	17 000 €
- Cantine/Garderie	11 500 €
- Maison pour tous/Bibliothèque	3 000 €
- Chapelle d'Herm/Cimetière	2 000 €

2018

- Accès Jardins d'Elisa	12 000 €
- Mairie	9 000 €
- Foyer foot	6 000 €

2019

- Eglise/Cimetière d'Audéjos	3 000 €
- Cimetière de lacq	1 500 €

Quelques soirées organisées par la commission municipale Culture

Théâtre

Le 5 février à la salle des Fêtes, la comédie « In vino veritas » (la vérité est dans le vin) jouée par la compagnie Vice Versa.
Comédie qui interroge avec tendresse et humour parfois féroce sur l'évolution du monde du vin….
Les absents ont eu tort !!!

Gospel

6 mai, à l'Eglise de Lacq, le groupe Blue's Note.

Un public nombreux attend l'entrée des artistes.

La soliste Gladys AMOROS qui a fait ses premières armes à Lacq (il y a une vingtaine d'années) interprète « ALLELUIA » avec les participants.

Théâtre

7 juin, l'Atelier Théâtre « Les Pieds dans l'eau » présente Roberto ZUCCO, la dernière pièce de Bernard Marie Koltés. Le spectateur est embarqué dans un monde étrange fait de violence et de poésie.

Partitions bucoliques

20 Juillet - 21 h, à l'Eglise d'Audéjos : le sextuor de Versailles (violons, altos, violoncelles).
Au programme :
- Opus de Brahms,
- Opus de Tchaïkorski.

Compte rendu sommaire Conseil Municipal Du 28 février 2017

1°) COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CCLO

Le budget a été voté dans un cadre budgétaire contraint. Les dépenses d'investissement vont fortement chuter. Le montant du FPIC sera maintenu à 1,9 M €.
Un schéma directeur d'éclairage public et d'optimisation énergétique est à l'étude.
L'année 2017 sera marquée par la mise œuvre d'une gestion raisonnée de l'entretien des espaces verts. La CCLO s'est également engagée dans une démarche zéro phytos.
Au vu des contraintes financières pesant sur de nombreuses communes, une réflexion globale sur le montant des attributions de compensation reversées par la CCLO « aux communes dites privilégiées » est en cours.

2°) AFFAIRES SCOLAIRES

a) Carte scolaire

Elle prévoit la suppression de la 4e classe. La prévision des effectifs avoisine les 75 élèves en septembre, le seuil pour le maintien de la 4e classe étant à 84 élèves. Si cet effectif de 84 élèves était atteint en septembre, la 4e classe serait rouverte.

Actions réalisées par la commune :
Les propriétaires de logements vacants sur la commune ont été informés de la situation.

Une action a également été engagée auprès des familles de la commune qui ne scolarisent pas leurs enfants à l'école de Lacq.

Un questionnaire a été diffusé à l'école demandant aux parents d'élèves où ils envisageaient de scolariser leurs enfants à la rentrée de septembre afin d'affiner les effectifs.

b) Personnel

Cette suppression de classe, si elle était confirmée, ne serait pas sans conséquences sur l'organisation des services. Il est fait état du départ en retraite de l'agent affecté pour partie de son temps de travail dans la classe de GS-CP, de la surveillance du temps de repas et de la gestion de la bibliothèque. Au vu des prévisions d'effectifs et des précisions règlementaires apportées sur l'exercice de certaines missions, il est décidé de ne pas pourvoir le poste libéré.

c) Crédits alloués à l'école

Le conseil municipal décide d'affecter les crédits scolaires par classe en fonction du nombre d'enfants scolarisés et de leur niveau à savoir :
• 50 €/enfant/maternelle,
• 70 €/enfant/élémentaire.

Il est décidé de maintenir le montant de la subvention à la coopérative scolaire à 1 600 € annuels.

d) Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

L'Inspection Académique a sollicité une évaluation des TAP mis en œuvre de 2014 à 2017. Lors du comité de pilotage il a été proposé de maintenir l'organisation du temps scolaire mise en œuvre à savoir :
• Les TAP sont organisés les mardis et vendredis,
• Les plus petits sont pris en charge par l'ATSEM,
• Une garderie communale gratuite fonctionne le mercredi de 12h00 à 12h30.

La navette du mercredi midi amenant les enfants de l'école vers l'ALSH d'Artix a été supprimée car fréquentée par 0 à 2 enfants.

Il est précisé que le coût net de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires avoisine les 25 000 € pour l'année scolaire 2015-2016.

Le personnel communal intervient en renfort sur les groupes les plus conséquents.

Les parents d'élèves ont remercié la commune pour la qualité des activités proposées et les moyens financiers mobilisés.

3°) PROJETS COMMUNAUX

a) Tennis

Le dossier de demande de permis a été accordé. Le dossier de consultation est en cours de réalisation.

b) Salle des fêtes de Lacq

Les services de la DDTM, suite à dépôt d'une demande de CU, ont confirmé que l'opération de démolition-reconstruction de la salle des fêtes était réalisable.
Un premier repérage d'implantation a été réalisé.

c) Sécurisation de la salle des sports

L'installation d'un système de vidéo-surveillance a été effectuée.
Le dossier règlementaire est en cours d'instruction auprès des services préfectoraux.

d) Lieu de mémoire à Lacq

Une 1re réunion s'est tenue fin décembre. Le comité de pilotage composé d'élus CCLO et communaux et de professionnels du tourisme a confirmé l'intérêt de la démarche engagée.
Les financements susceptibles d'être mobilisés sur ce type d'opération doivent être approfondis.
Un projet évolutif et peu coûteux est souhaité.

4°) URBANISME

PLU-PADD

Le P.A.D.D est une pièce constitutive et obligatoire du Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il est l'expression d'un projet politique global, s'inspirant de préoccupations d'ordre social, économique et environnemental.

Il exprime les orientations générales relatives aux politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
Un 1er PADD avait été approuvé en octobre 2014. Il doit être actualisé au vu de la révision à la baisse des objectifs de développement de la commune.
Dans ce contexte, le projet d'aménagement proposé par la commune de Lacq est fondé sur les grands axes suivants :

AXE 1 - Favoriser l'accueil de population
1) Permettre un développement urbain prenant en compte les risques identifiés, les servitudes et les nuisances,

2) Prendre en compte la composition historique de la commune avec une urbanisation répartie en plusieurs polarités,

AXE 2 - Offrir un cadre de vie et un niveau de services de qualité pour la population
1) Répondre aux besoins de la population localement en développant les commerces, équipements et services de proximité,

2) Maîtriser la consommation de l'espace et poursuivre la diversification de l'habitat,

3) S'inscrire dans un cadre plus large pour répondre à la demande en termes de transport, de développement des communications numériques, d'accès à la culture,

4) Maintenir les continuités écologiques et la diversité des milieux sur la commune,

5) Valoriser les paysages.

AXE 3 - Permettre les évolutions des entreprises présentes et l'accueil de nouvelles activités
1) Favoriser un urbanisme soucieux de la préservation des ressources naturelles,

2) Assurer le développement économique,

3) Pérenniser l'activité agricole.

La commune souhaite permettre l'accueil de nouveaux habitants en poursuivant la croissance constatée depuis plus de 15 ans (1.1% par an), conforme avec les objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le projet de PADD de la commune de Lacq.

La question de l'opportunité du maintien d'une des venelles au lotissement Mariaü est posée.
Accord du conseil pour la maintenir au vu des projets de développements déjà identifiés à proximité.

5°) MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE COMMUNALE

Le conseil valide la politique d'action sociale définit à l'origine par le CCAS de Lacq et concernant l'octroi de secours d'urgence aux familles en difficultés.

6°) FINANCES

a) Situation financière de la commune fin 2016
Le budget de fonctionnement 2016 est en forte baisse par rapport au budget 2015 (25% du budget de fonctionnement 2015 avaient été affectés à la couverture du besoin de financement du lotissement Mariaü).
Les charges à caractère général (achats, prestations de services) sont en baisse (politique de gestion des achats, absence de critérium).
Les charges de personnel ont été contenues. Deux CAE n'ont pas été reconduits.
Les autres charges de gestion courantes sont en très forte baisse, ce chapitre comprenant le versement de la subvention d'équilibre au budget Mariaü et de la participation communale au surpresseur en 2015.
Les charges financières sont stables et prennent désormais en compte le remboursement du prêt souscrit pour financer l'opération logements personnes âgées.
Les aides allouées par la commune au titre de sa politique sociale augmentent de 43%.

En parallèle, les recettes restent stables.
Les produits des services augmentent suite à la revalorisation de certains tarifs et à l'encaissement des produits de coupes de bois.
Les impôts et taxes restent stables, le dynamisme des bases permet de compenser la fin programmée de la redevance des mines.
Les dotations et participations chutent (absence de DGF, fin programmée de la participation du conseil départemental au transport scolaire).
Les loyers encaissés sont en hausse suite à la location du pressing et de l'ancien presbytère à Biolacq.
La capacité d'autofinancement redevient positive.
Les opérations d'investissement ont été conduites avec rigueur économique.
Les excédents de 2015 permettent de financer l'investissement.

b) CCAS de Lacq : examen du compte administratif du CCAS
Il présente un excédent de 3 530,40 €. Les charges de personnel sont en très forte hausse depuis quelques années (développement des interventions des agents, remplacement des agents en arrêt maladie, elles ont plus que doublé depuis 2011). La subvention versée par le budget communal s'est également fortement développée. Les participations payées par les administrés ne permettent de couvrir que la moitié du coût du service aide-ménagère malgré les hausses de tarifs pratiqués depuis quelques années.

M. le Maire sort de la salle.
Sous la présidence de M. BUROSSE, le compte administratif du budget du CCAS de Lacq est approuvé.
Après retour de M. le Maire, le conseil municipal décide :
• D'approuver le compte de gestion dressé par le Trésorier du Bassin de Lacq, ses résultats concordants avec ceux du compte administratif,
• De reporter l'excédent de 3 530,40 € dans le budget général 2017.

b) Budget Annexe Mariaü : vote du compte administratif 2016
M. le Maire rappelle la nécessité au vu des règles comptables applicables en la matière que l'opération de lotissement Quartier Mariaü soit régie par un budget annexe. Il présente un déficit de 267 918,36 €.

Le conseil municipal :
• Approuve le compte de gestion dressé par le Trésorier du Bassin de Lacq, ses résultats concordants avec ceux du compte administratif.
• Décide de procéder à l'affectation des résultats 2016 (le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Ce déficit sera couvert par les recettes des ventes restant à effectuer).

d) Budget Général : vote du compte administratif 2016
M. le Maire présente à l'assemblée le compte administratif du budget général. Il présente en fonctionnement un excédent de 1 580 064,45 € et de 411 389,13 € en investissement. Les restes à réaliser 2016 sont de 73 170,00 € en fonctionnement et de 158 782,00 € en investissement.
Le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé par le Trésorier du Bassin de Lacq.

e) Orientations budgétaires 2017
Le programme d'investissement de la collectivité restera conséquent en 2017. Il portera sur l'enfouissement des réseaux sur le parking de la salle des fêtes d'Audéjos, l'extension du Vival, la couverture des courts de tennis…

Les efforts seront poursuivis pour réduire les coûts de réalisation des différentes opérations (définition des projets, négociations….).

f) Tarifs
Les divers tarifs proposés par la collectivité sont actualisés. De nouveaux tarifs sont instaurés (utilisation salle des jardins d'Elisa, utilisation de l'aire de basket), instauration d'un tarif de location de créneaux fixes pour 9 mois pour l'utilisation du Trinquet.

g) Demandes de subventions
Il est fait part des trois demandes suivantes :
Un jeune administré sollicite le soutien de la commune pour l'aider à participer au Raid Trip 17 qui traverse la France et l'Europe pour amener des fournitures scolaires destinées à être distribuées dans les écoles de l'Europe de l'Est. Il sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention. En contrepartie, le logo de la collectivité figurera sur tous les supports de communication et sur la voiture. Accord du conseil qui souhaite une intervention auprès des enfants de l'Ecole de Lacq.
Le Lescar Vélo Sprint qui organise le Tour du Piémont Pyrénéen et qui souhaite que la commune soit ville départ de l'étape Lacq-Laruns qui est prévue le samedi 26 août 2017. Accord du conseil.
L'Amicale Lacq-Audéjos qui sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un événementiel à l'occasion de ses 70 ans. Accord du conseil.

La 1re répartition de subventions de l'année 2017 est validée. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2017.

d) Acquisition de parcelles
Dans le cadre d'une opération d'aménagement d'un parking à proximité du cimetière d'Audéjos, il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée 076 A 933.

7°)QUESTIONS DIVERSES

a) Point odeurs
Une 2e campagne de prélèvements a été effectuée par le laboratoire MASSALYA du 7 au 15 décembre 2016. Une 3e campagne est en cours. Une nouvelle réunion est prévue en mairie de Lacq le 21 mars 2017.

b) Cartes d'identités
La réception des demandes de cartes d'identité relèvera de la compétence des communes déjà compétentes pour les demandes de passeports à partir du 15 mars. L'Etat invite les communes à mettre à disposition de leurs administrés des points numériques.

c) Association la Garderie
Suite à la démission de Mme MAUJEAN, Mme LAVEDRINE a été élue présidente par intérim.

d) Ateliers bien vieillir
L'association EPKP propose d'organiser sur la commune ces ateliers soutenus par le conseil départemental. Il est proposé de mettre les installations de la commune à leur disposition.

Compte rendu sommaire Conseil Municipal Du 21 mars 2017

1°)COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CCLO

Un plan de désherbage a été mis en place.
La société SunPower a déposé une demande de permis de construire pour un projet d'implantation de photovoltaïque sur le territoire.
La CCLO effectuera une communication concernant l'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

2°)URBANISME

a) Compétence PLUi
Le compte rendu de la réunion du 24 octobre qui s'est tenue à la CCLO a été adressé à nouveau à l'ensemble des élus accompagné de deux dossiers réalisés par l'Association des Maires sur le sujet du PLUi.

Le conseil, après plusieurs échanges, questionnements et débats, est favorable, à une faible majorité, au transfert de la compétence PLUi à la CCLO (6 pour, 5 contre, 3 abstentions).
Il est précisé que renseignements pris auprès des services de la CCLO, la minorité de blocage a déjà été atteinte. Le transfert de la compétence à la CCLO ne sera donc pas effectif. Cette question, en l'état actuel de la règlementation applicable en la matière,

sera à nouveau abordée, dans les mêmes conditions, après le renouvellement électoral de 2020.

d) PLU
Une réflexion concernant le règlement du PLU en fonction des zones définies doit être engagée.

3°)AFFAIRES SCOLAIRES

a) Carte scolaire
Elle prévoit la suppression de la 4e classe. Les prévisions d'effectifs à la prochaine rentrée avoisinent les 70 élèves, le seuil pour le maintien de la 4e classe se situe à 84 élèves. 21 élèves de l'école sont domiciliés hors de la commune. 7 enfants de familles lacquoises ne scolarisent par leurs enfants à l'école de Lacq.

Il a déjà été indiqué que la fermeture de la 4e classe ne serait pas sans conséquences sur l'organisation des services.
M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que lors du dernier conseil d'école, les parents d'élèves ont demandé à la commune si elle envisageait d'évoluer vers un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).
Le RPI est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées.
Les élèves sont regroupés soit par niveau scolaire sur plusieurs sites, soit tous niveaux sur un même site, la première formule, appliquée dans 81% des cas, permettant de continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune.
La mise en place d'un RPI a une incidence sur l'organisation des transports scolaires.
M. le Maire indique que les possibilités de regroupement avec d'autres écoles sont réduites. Il propose d'évoquer à nouveau ce dossier lors d'un prochain conseil municipal.

4°)PROJETS COMMUNAUX

a) Tennis
Le dossier de consultation des entreprises est en cours de rédaction. Ce projet pourrait bénéficier d'un soutien financier de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

b) Extension du Vival
Le permis de construire a été accordé. La réalisation du dossier de consultation des entreprises est en cours.

c) Lieu de mémoire à Lacq
Une demande de CU a été déposée pour préciser la faisabilité du projet.

5°)QUESTIONS DIVERSES

a) Point odeurs
Une 3e campagne de prélèvements est en cours. Un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée à 18 heures, juste avant le conseil municipal est effectué.

b) Cartes d'identités
Elles relèvent des communes déjà compétentes pour les demandes de passeports à partir du 15 mars. Il est proposé de créer un espace numérique en mairie pour aider les administrés dans leurs démarches.

c) Utilisation salle des fêtes par les extérieurs
Le règlement intérieur définissant les modalités d'utilisation des salles des fêtes autorise leur utilisation au tarif de 50 € pour les évènements organisés par les administrés, leurs enfants ou leurs parents.
Ces salles peuvent également être utilisées par les extérieurs dès lors qu'ils recourent aux services d'un restaurateur local au tarif de 400 €. Il est décidé de sanctionner financièrement les dérives d'utilisations (utilisations par des personnes extérieures avec des « prête noms locaux »).

c) Parking de la salle des Fêtes d'Audéjos
Le conseil, après en avoir délibéré, approuve le montant des travaux et voter la participation définitive de la commune à cette opération.

Compte rendu sommaire Conseil Municipal Du 6 avril 2017

1°)COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CCLO

La Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) sera transférée au 1er janvier 2018 à la CCLO. Cette compétence comprend l'aménagement de bassin, l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites.

2°)AFFAIRES SCOLAIRES-JEUNESSE-CULTURE-EVENEMENTIELS

a) Ecole de Lacq
Le conseil souhaite une information précise concernant les projections d'effectifs avant d'envisager évoluer vers un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

b) Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
Le prochain programme des TAP est en cours d'élaboration. La CCLO propose aux communes qui le souhaitent de substituer aux TAP et à l'aide aux devoirs une activité remue-méninges.
Le conseil municipal, au vu de la qualité des TAP mis en place par la commune et des objectifs poursuivis par la réforme des rythmes scolaires, ne souhaite pas adhérer à ce dispositif.

3°)FINANCES

a) Fixation des taux des trois taxes
Les services fiscaux ont notifié les bases fiscales de la commune en fonction des trois taxes. A taux constants, elles sont en baisse de 10% par rapport aux prévisions 2016 représentant une perte de 30 000 €. Cette évolution est liée à l'actualisation des bases de la société ARKEMA suite à l'octroi de dégrèvements.

Suite à l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères par la CCLO, la CCLO propose à la commune de réduire les taux de taxe d'habitation et de foncier non bâti et de maintenir le taux de foncier bâti.

M. le Maire indique que les diverses simulations effectuées par les services indiquent qu'en fonction des situations des ménages, la neutralité financière souhaitée sera compliquée à tenir (composition des foyers, valeur locative).

Monsieur le Maire souligne que dans les années à venir, de nouvelles taxes seront instaurées.

Le conseil municipal, considérant les conséquences de l'instauration de la TEOM pour les redevables, au vu des efforts consentis pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, après en avoir délibéré, fixe les taux comme suit :
• 4,55 % pour la taxe d'habitation, (taux moyen départemental 24,14 %),
• 14,83 % pour le foncier non bâti (taux moyen départemental 15,57 %),
• 6,19 % pour le foncier bâti (taux moyen départemental 39,95%).

b) Budget primitif 2017
EN INVESTISSEMENT : il s'équilibre à 2 400 000 €
En dépenses
1° Des travaux conséquents sur le patrimoine communal
Les bâtiments communaux : le patrimoine immobilier de la collectivité est conséquent et vieillissant. Sa remise à niveau nécessite chaque année la réalisation de divers travaux.

Dans ce cadre-là la mise aux normes Etablissements Recevant du Public des bâtiments communaux sera engagée. Des travaux ont été planifiés sur 3 années pour un montant de 70 000 € environ.

L'effort sur les réseaux est maintenu pour 105 000 € afin d'éviter notamment la dégradation de la voirie rurale. La réalisation de travaux sur la passerelle SNCF, chemin du moulin est envisagée. Un aménagement sera réalisé au droit du cimetière d'Audéjos. La commune participera financièrement à l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Des travaux continueront à être effectués sur la salgue et le bois de Lacq avec les services de l'ONF pour 5 500 €.

15 000 € seront inscrits afin de solder le financement de l'opération maison de la nature.

2° Lancement d'opérations
Enfouissement réseaux parking salle des fêtes d'Audéjos : les travaux viennent de débuter fin mars. La participation de la commune à cette opération est estimée à 100 000 €. Cette opération étant engagée dans le cadre de l'ancien programme d'intervention de la CCLO, la majorité des sommes engagées sera remboursée par la CCLO à la Commune mais seulement en 2018.

Pour ce qui est du magasin Vival, il a été décidé de procéder à son extension afin de pérenniser l'activité relais-colis. Le permis de construire vient d'être accordé.

Le tennis : le permis de construire a été accordé. Il pourrait prendre également en compte dans son implantation le city stade et les jeux enfants.

Une somme sera inscrite pour financer les études concernant la salle des fêtes de Lacq. Des recherches de financement sur cette opération seront effectuées.

Des travaux devront être engagés pour l'amélioration de la couverture incendie du territoire.

Une opération de signalétique sera menée en lien avec la CCLO dans le cadre d'une convention de mandat.

Des crédits seront prévus pour assurer l'équipement ou le renouvellement des matériels, la régularisation d'actes.

Les dépenses comprennent également le remboursement en capital des deux emprunts de la collectivité pour 30 000 €.

Enfin, 70 000 € seront inscrits en dépenses imprévues afin d'être en capacité de financer de nouvelles opérations ou d'abonder les crédits d'opérations en cours.

En recettes
Le budget d'investissement sera financé par :
• Les subventions (dispositif économies énergies…).

• Le FCTVA. Il est estimé à 45 000 €. Il est ici précisé que les communes seront désormais éligibles au FCTVA pour les travaux d'entretien effectués sur les bâtiments et la voirie,

• L'excédent d'investissement reporté de 2016 est de 411 389, 13 €

• Le virement de la section de fonctionnement.

EN FONCTIONNEMENT, le budget s'équilibre à 3 400 000 €
Il est en préalable rappelé que le budget du CCAS est intégré au budget général suite aux possibilités offertes par la loi NOTRe.

Les dépenses seront contraintes
Certaines charges à caractère général seront contraintes (électricité, chauffage, maintenance).
Le chapitre 65 reste conséquent. Il comptabilise notamment le versement de la participation de la collectivité aux travaux de mise en souterrain sur Audéjos (partie de cette participation sera remboursée à la Commune par la CCLO).
Le montant des subventions allouées par la collectivité sera en légère hausse (demandes de subventions exceptionnelles …).

Les charges exceptionnelles restent élevées. Elles comptabilisent le versement des diverses aides allouées par la collectivité notamment à ses jeunes (activités périscolaires, permis, études...), le versement de divers secours antérieurement effectués par le CCAS.
Les recettes
En 2017, la commune sera appelée au financement des déficits publics.

Le montant de la redevance des mines chute de manière considérable (plus d'extraction sur Lacq).

La commune pourra désormais encaisser du FCTVA sur les travaux d'entretien effectués sur les bâtiments publics et la voirie rurale. Son coût est estimé à 4000 €.

Le montant des loyers encaissés sera en hausse (location du pressing, de BIOLACQ...).

Le montant des produits des services sera en hausse car il intégrera les participations versées par les bénéficiaires des aides ménagères (préalablement comptabilisées dans le budget du CCAS).

Un point est effectué concernant le coût du service restauration scolaire. Au vu du coût réel dudit service, des pratiques des communes environnantes et sur proposition de la commission finances, il est proposé de porter le coût du repas à 2,10 € à compter du 1er septembre 2017.

c) Budget annexe lotissement Mariaü 2017
Le budget du lotissement Mariaü s'équilibre à 307 920 € en fonctionnement et à 287 920 € en investissement. Les ventes restant à réaliser doivent permettre de couvrir la quasi-totalité du déficit de l'opération. Le versement d'une subvention complémentaire s'avèrera néanmoins nécessaire.
Après discussion, le conseil valide à l'unanimité le budget général 2017 et le budget annexe du lotissement Mariaü.

Les attributions de subventions les plus urgentes sont votées à savoir celles concernant le Comité des Fêtes de Lacq et l'Association des Anciens combattants. Le conseil municipal tient à remercier l'Association des Anciens Combattants pour l'adaptation de sa demande à la réalité de sa situation financière.

4°)PROJETS EN COURS

a) Tennis
Le Dossier de Consultation des Entreprises est en voie de finalisation. En fonction des coûts des options (2e court couvert et club house) et des besoins du club, leur réalisation sera ou pas envisagée. La fédération de tennis et l'Etat pourraient intervenir financièrement sur ce dossier.

b) Enfouissement des réseaux secteur salle des fêtes d'Audéjos
Les travaux viennent de débuter.

c) Bibliothèque
La recherche de bénévoles est toujours en cours.

5°)QUESTIONS DIVERSES

a) Dossier odeurs
Un point sur ce dossier est effectué.

b) Dossier Yara
Un point sur ce dossier est effectué après la réunion du 29 mars 2017 en Mairie de Pardies.

c) Infirmières
Une nouvelle infirmière s'est installée avec Mme LACOSTE dans les locaux de l'ancien presbytère. Des permanences seront désormais effectuées certains matins et certains soirs. Une nouvelle enseigne a été apposée.

d) Activité VIVAL
M. TIBALDO sollicite l'autorisation d'agrémenter la partie terrasse qui jouxte son magasin en installant un nouveau mobilier et des plantes. Accord du conseil.
Il est désormais détenteur d'une licence de débits de boissons de 3e catégorie.

Le 70e anniversaire de l'Amicale

Le 13 mai, le président M. GIMENEZ retraçait l'historique de la création en présence des anciens présidents, des actuels responsables de section, du président de la CCLO et du maire.

Exposition de photos retraçant les diverses activités de l'Amicale depuis le 18 septembre 1946.

● Section Jeunes 6 à 10 ans : Carnaval.

Une trentaine d'enfants étaient présents pour le carnaval béarnais organisé par la section 6/10 ans le 25 mars.
San Pançar fabriqué par les enfants lors de deux ateliers, était lui aussi de la partie, puisque son jugement a été rendu en fin d'après-midi.
Pour parfaire à la culture béarnaise, les enfants ont écouté l'histoire du carnaval béarnais et ses traditions, et ils ont pu apprécier la visite de l'association artisienne Los Pas Volats avec qui enfants et parents ont dansé.
Un goûter a été ensuite servi avant de démarrer le passe rue dans le village.
Retour ensuite sur le parking de la salle des fêtes où San Pancar a subi son sort, la crémation.
Le soir, la section méchoui a poursuivi le thème de cette année avec un repas coustounade apprécié par les convives.

● **Section moto** Après Astaffort au mois d'avril, dernière sortie de la saison au Cap Ferret (bassin d'Arcachon) pour les 6 mercenaires.

Que de beaux paysages auxquels ils n'ont pas tourné le dos !

ACCA (Chasse)

Pies.

Ragondin.

Les chasseurs ont eu une attitude responsable qui permet la réimplantation du petit gibier. De plus une régulation des prédateurs et nuisibles a favorisé aussi cette démarche et a contribué à limiter les dégâts sur les cultures et les élevages. Les prédateurs prélevés sont les renards, ragondins, corneilles noires, pies, fouines et visons d'Amérique.

Faisandeaux.

Perdreaux.

Cette année encore des chasseurs de l'ACCA ont réussi à faire naître des faisandeaux et des perdreaux sous des poules, permettant ainsi une meilleure acclimatation au milieu naturel et une potentielle future reproduction naturelle.

Lors du comptage nocturne annuel nous avons enregistré en 2017 :
- 100 chevreuils (56 en 2016),
- 14 renards (10 en 2016),
- 18 lièvres (9 en 2016),
- 29 lapins (36 en 2016),
- 2 sangliers,
- 9 bécasses.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à 3 jeunes chasseurs de la commune, Clément PALET, David MAILHARRIN et Romain FAGONDO.
Vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ACCA :
http://accalacqaudejos.wixsite.com/acca

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Section Gymnastique

Comment se maintenir en forme ?

Du sport...

... et de la convivialité ! !

Encore du sport…

... et de la bonne humeur ! !

Amassada

Samedi 25 février : le groupe Lous Quinz'Amics de Castétis-Balansun est venu divertir nos aînés qui avaient invité les Toustem Youens de Mont. Leur répertoire français, espagnol ou basque a été chaudement applaudi.

Jeudi 27 avril : omelette pascale.

Comment préparer des omelettes aux lardons et aux cèpes pour 70 personnes… en cassant 23 douzaines d'œufs notamment ! !

Un dessert léger fait maison....pour faciliter la digestion ! !

Jeudi 9 juin : nos aînés en vallée d'Aspe et à la frontière espagnole.

En bus, en train…, puis en bus, l'Amassada a redécouvert la ligne Oloron-Bedous et la gare de Canfranc en cours de réfection.

Après un déjeuner copieux à l'hôtel des voyageurs à Urdos,
visite de l'abbaye, du musée
et du cloître de Sarrance.
Au retour, arrêt chez Lindt pour des achats gourmands.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Tennis

Bilan de fin de saison

Le tennis club de Lacq a enregistré cette année une trentaine d'adhérents, plus d'une vingtaine ont pris des cours.
Une équipe « adultes » et une équipe « jeunes » étaient engagées cette année au niveau départemental, elles se sont maintenues dans leurs divisions respectives.
Le moniteur de tennis, Thomas SASSUS, classé 0, est champion départemental pour la 4e année consécutive. Il jouait en championnat de France en nationale 3 avec le TC Mourenx.
La fin de saison sera marquée par une sortie au bois de Lacq avec les membres du club et le président Jacques Brahic.

Pala

5e tournoi trinquet du club

Le samedi 3 juin, avait lieu les finales du 5e tournoi trinquet. 116 équipes ont participé à cette compétition qui a duré 3 mois tous les soirs de la semaine.
Toutes nos félicitations au local, M. Sébastien GROS champion 2e série avec son équipier M. Frédéric Mousqués.
Une partie du bénéfice du tournoi a fait l'objet d'un don à l'association «Vivre Ensemble», qui a pour vocation de mener des actions pour l'accompagnement de personnes handicapées.
Suivi de la remise des récompenses aux finalistes et de l'apéritif dînatoire de fin de tournoi.

Remise de prix aux finalistes 2e série.

Les organisateurs remettent un chèque à Mme Baraniak présidente de l'association « Vivre Ensemble ».

Comité des Fêtes d'Audéjos

Programme des fêtes

Samedi 26 août

- 13 h : départ réel de la 2e étape du Tour du Piémont Pyrénéen
- 14 h : jeux pour enfants
  concours de pétanque
- 20 h : paëlla
- 22 h : les Acoustiques anonymes
- 24 h à 3 h : orchestre Heptagone

Dimanche 27 août

- 10 h 30 : messe et dépôt de gerbe
- 12 h : apéritif et repas communal
- 17 h : barricot

Tour du Piémont Pyrénéen : du 25 au 27 août 2017

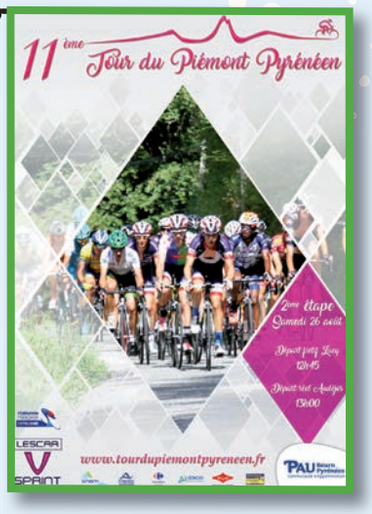

Du 25 au 27 août 2017, aura lieu la 11e édition du Tour du Piémont Pyrénéen organisée notamment par Gilbert Duclos-Lassalle où 30 équipes de 6 coureurs amateurs de l'élite nationale s'affronteront.
Le samedi 26/08, ils partiront de la salle des Fêtes de Lacq à 12h45 (départ fictif), en direction d'Audéjos, en passant par les chemins du Moulin, des Terres Nabes, des Lavoirs et du Picot. Le départ réel sera donné à 13h, devant la salle des fêtes. Etape de 135 km avec 2 cols, le Soulor et l'Aubisque pour une arrivée à Laruns.

Fête des voisins

Quartier Panacau : **20 mai**.
Réussite pour cette deuxième édition.
Plus nombreux que l'an dernier, enfants et adultes se sont tous retrouvés autour de la traditionnelle paella et ont fini bien tard dans la soirée.

Quartier du Bourguet : 9 juin
La convivialité d'une auberge espagnole. Un bon moment que tous souhaitent renouveler.

SCALA (Foot-ball)

1er but de Julien BARZU.

2e but de Jean Michel CAMPAGNARI suite à action décisive de Bastien REY.

Un public enthousiaste.

A nous la coupe ! ! !

Saison exceptionnelle pour le club co-présidé par MM. Gérard COSTEMALE et Alain REY. En finale de la coupe Vispaly, les séniors du SCALA battent ceux de Gan, sur le score de 2 à 1, dans le temps additionnel.

Comité des Fêtes de Lacq

Rétrospective des fêtes de Lacq 2017

Vendredi * 23 * juin

M. le Maire remet les clefs du village au Président du Comité des Fêtes.

Soirée animée par la banda «Los Ensorelhats» dont Olivier Mas au saxo.

Une délicieuse paëlla mitonnée par un artisan traiteur local David VELLA.

Robert FRAMERY en chef d'orchestre donne le « la ».

La chenille lacquoise en action.

Samedi * 24 * juin

Marcher sur l'eau ou glisser sur l'eau… ils avaient le choix.

Tu pointes ou tu tires ? ?

Le groupe indien Payal.

Une talentueuse jeune danseuse.

Un éclatant feu d'artifice….bien choisi !.

Dimanche * 25 * juin

Dépôt de gerbe avec Marseillaise chantée.

Apéritif en présence de Mme ESPAGNAC sénatrice et M. CASSIAU HAURIE président de la CCLO.

La cantère « Los d'Artics » et quelques renforts…

Impression : imprimerie Germain / Mourenx
IMPRIM'VERT®